



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

**DELIBERATION N° :**  
**DCM\_200922\_006**

**OBJET :** Acquisition d'un E-Médiabus et de son dispositif d'accompagnement pour la ville de Saint-Joseph - Approbation du projet et du plan de financement

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :

06 OCT. 2020

Nombre des conseillers en exercice : 39

Présents	33
Procuration	3
Votants	36
Abstention	0

Le Maire

L'Elue Déléguée  
  
  
Lucette COURTOIS

L'an deux mille vingt , le vingt deux septembre à 17h40, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire

**Présents**

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; K/BIDI Emeline ; MUSSARD Harry ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; HOAREAU Emile ; JAVELLE Blanche Reine ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; MOREL Manuela ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; HUET Jocelyn ; GEORGET Marilynne ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; BENARD Clairette Fabienne ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie

**Absents – Représentés**

HUET Henri Claude représenté(e) par VIENNE Axel  
LEICHNIG Stéphanie représenté(e) par HOAREAU Sylvain  
NASSER Haïfa représenté(e) par BENARD Clairette Fabienne

**Absents**

HUET Marie-Josée ; DAMOUR Jean Fred ; LEBON Louis Jeannot

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame LEJOYEUX Marie Andrée, 4ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



## Séance du 22 septembre 2020

**DÉLIBÉRATION N° :** DCM\_200922\_006

**OBJET :** Acquisition d'un E-Médiabus et de son dispositif d'accompagnement pour la ville de Saint-Joseph - Approbation du projet et du plan de financement

### NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

#### Le Président de séance expose :

La politique de lecture publique de la ville de Saint-Joseph s'inscrit dans une double perspective d'aménagement culturel, d'éducation populaire et solidaire avec pour objectif premier « La Culture pour tout un chacun ».

L'acquisition d'un E-Médiabus permet ainsi à la ville de renforcer l'attractivité culturelle sur l'ensemble du territoire de Saint-Joseph. Ce nouvel équipement culturel est l'outil idéal pour créer un lien entre la Médiathèque du Sud Sauvage, les bibliothèques relais et des lecteurs dits éloignés. Il facilite l'accès à la lecture et à la culture en supprimant une contrainte, majeure à la Réunion, celle des déplacements.

Un concours particulier, visé par la circulaire NOR/MICE1908915C du 26 mars 2019 du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministère de la culture, a été créé au sein de la dotation générale de décentralisation afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales en faveur de l'accès au livre et à la lecture.

Si plusieurs types de dépenses peuvent être éligibles à la Dotation Générale de Décentralisation (DGD Bibliothèques), la commune de Saint-Joseph sollicite une aide pour l'achat et l'équipement d'un véhicule de type « E-Médiabus » destiné au transport de documents et aux actions de médiation en complémentarité à la médiathèque de Saint-Joseph.

#### Coût relatif au projet d'acquisition d'un E-Médiabus

Pour bénéficier de l'aide de l'État au titre de la DGD 2020, il est présenté le coût lié à l'acquisition d'un E-Médiabus ainsi que d'un dispositif d'accompagnement, comme suit :

Désignation	Montant HT
E-Médiabus équipé (Châssis+Cabine équipée)	115 000,00 €
Acquisitions de documents multi-supports pour le E-Médiabus	49 400,00 €
Acquisitions de livres et supports numériques	86 975,00 €
<b>TOTAL H.T</b>	<b>251 375,00 €</b>

Ainsi, une demande de subvention au titre du concours particulier « bibliothèques » de la DGD 2020 peut être sollicitée pour les dépenses relatives à l'acquisition d'un E-Médiabus (115 000 € HT), aux acquisitions de documents multi-supports pour le E-Médiabus (49 400 € HT), aux acquisitions de livres et supports numériques (86 975 € HT), qui rendront pleinement opérationnel l'équipement de médiation.

**Plan de financement prévisionnel au titre de la DGD Bibliothèque**

L'aide au titre du concours particulier « bibliothèques » de la DGD 2020 pour l'achat de l'E-Médiabus ainsi que ses acquisitions se présente ci-après :

<b>Plan de financement 2020</b>	
<b>Acquisition d'un E-Médiabus et de son dispositif d'accompagnement pour la ville de Saint-Joseph</b>	
Coût total du projet HT	251 375,00 €
Etat (70 %)	175 962,50 €
Commune de Saint-Joseph (30%)	75 412,50 €
Commune de Saint-Joseph – TVA	21 366,88 €
<b>Montant Total TTC</b>	<b>272 741,88 €</b>

Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement relatif à l' « acquisition d'un E-Médiabus et de son dispositif d'accompagnement pour la ville de Saint-Joseph » présentant un coût total de 272 741,88 € TTC dont une participation communale à hauteur de 96 779,38 € (75 412,50 € HT + TVA de 21 366,88 €) ;
- d'autoriser le Maire à solliciter toute subvention y afférente et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

***Le conseil municipal est invité à en délibérer.***

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la note explicative de synthèse n°6,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

**Présents : 33**

**Représentés : 3**

**Pour : 36**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup> .-**

**APPROUVE** le plan de financement relatif à l' « acquisition d'un E-Médiabus et de son dispositif d'accompagnement pour la ville de Saint-Joseph » présentant un coût total de 272 741,88 € TTC dont une participation communale à hauteur de 96 779,38 € (75 412,50 € HT + 21 366,88 € de TVA).

Plan de financement 2020	
<b>Acquisition d'un E-Médiabus et de son dispositif d'accompagnement pour la ville de Saint-Joseph</b>	
Coût total du projet HT	251 375,00 €
Etat (70 %)	175 962,50 €
Commune de Saint-Joseph (30%)	75 412,50 €
Commune de Saint-Joseph – TVA	21 366,88 €
<b>Montant Total TTC</b>	<b>272 741,88 €</b>

**Article 2.-**

**AUTORISE** le Maire à solliciter toute subvention y afférente et à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

**Article 3.-**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire  
par transmission en Préfecture le :  
Et publication ou notification  
Du :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

*L'Elue Déléguée*



*Lucette COURTOIS*